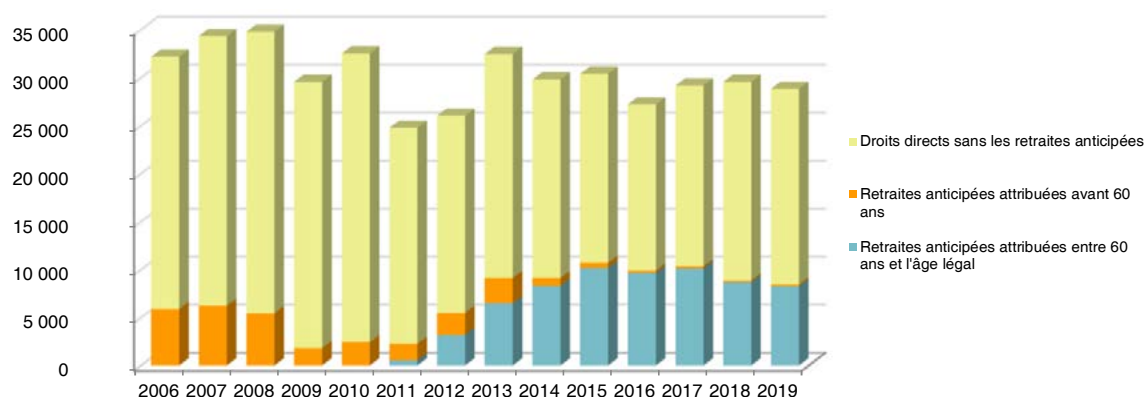




Retraités résidant en Carsat Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	14 191	22 161	36 352
Droits directs (retraites personnelles)	12 986	15 817	28 803
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 205	6 344	7 549
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	823	1 387	2 210

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 972	2 829	8 801
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	75,6 ans	73,8 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,0%	12,2%	10,3%
Retraités bénéficiant d'une surcote	11,3%	11,3%	11,3%
Polypensionnés ⁽³⁾	30,2%	28,5%	29,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	288 129	363 369	651 498
Retraités percevant un droit direct seul	276 583	252 754	529 337
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 710	14 775	16 485
Retraités percevant les deux à la fois	9 836	95 840	105 676
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,4%	2,6%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	75 602	29 929	105 531
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	820 €	649 €	725 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 157 €	978 €	1 072 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,9%	50,0%	35,0%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

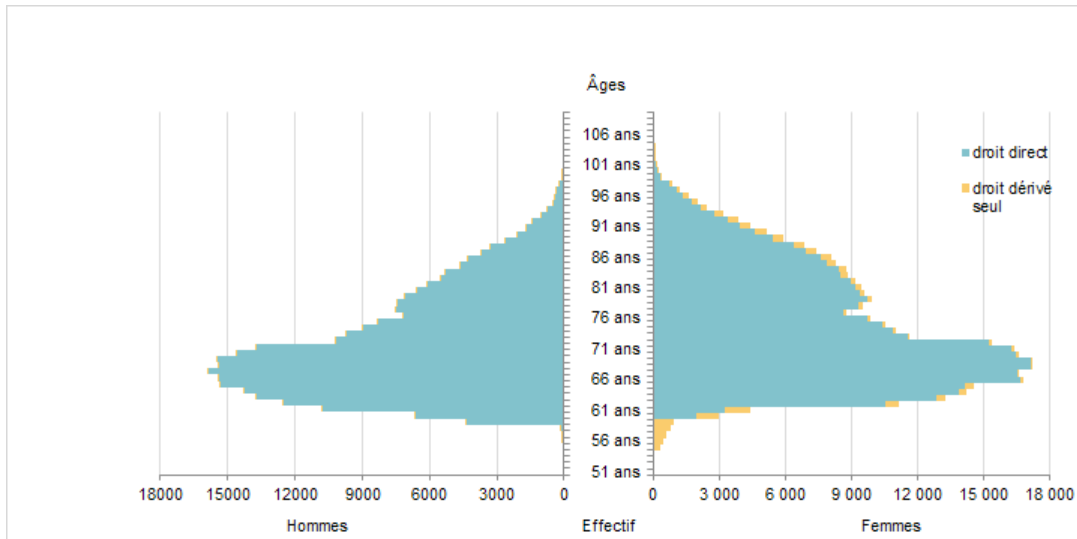
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

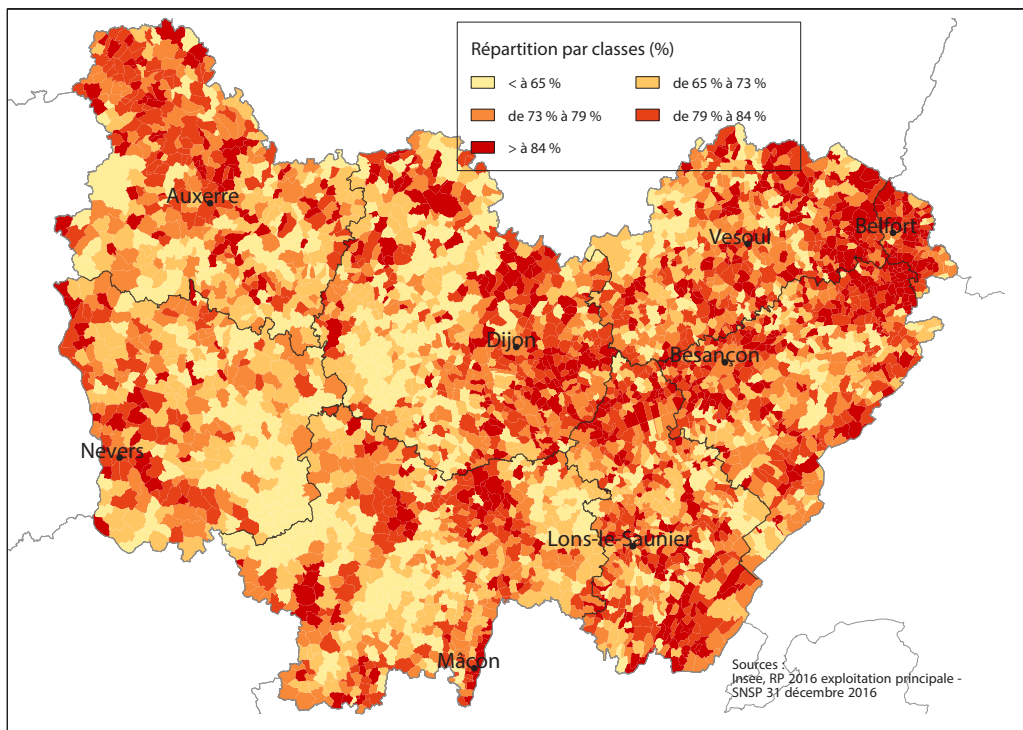
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Bourgogne-Franche-Comté



Prestataires payés par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
21 - Côte-d'Or	46 055	59 338	105 393
25 - Doubs	47 845	59 519	107 364
39 - Jura	25 950	32 381	58 331
58 - Nièvre	21 144	28 537	49 681
70 - Haute-Saône	24 273	29 145	53 418
71 - Saône-et-Loire	57 495	72 993	130 488
89 - Yonne	31 017	38 759	69 776
90 - Territoire-de-Belfort	12 820	15 336	28 156
Total Carsat Bourgogne et Franche-Comté	266 599	336 008	602 607
Total hors Carsat Bourgogne et Franche-Comté	35 600	40 651	76 251
Ensemble des prestataires	302 199	376 659	678 858

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnaf.fr et Twitter.

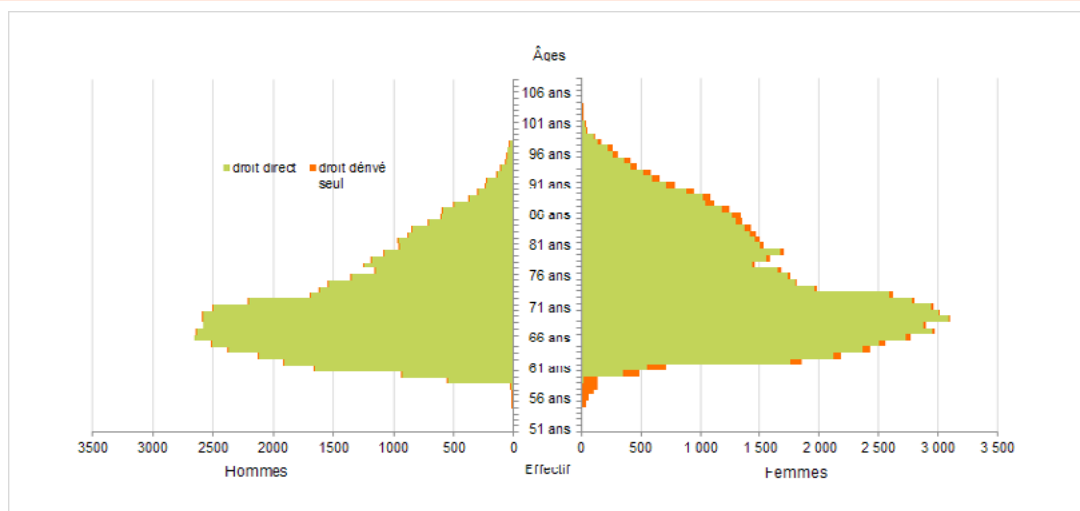


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 338	3 663	6 001
Droits directs (retraites personnelles)	2 176	2 705	4 881
Droits dérivés (retraites de réversion)	162	958	1 120
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	131	219	350
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	905	528	1 433
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	76,5 ans	74,3 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	32,3%	30,5%	31,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	48 444	62 719	111 163
Retraités percevant un droit direct seul	46 776	45 350	92 126
Retraités percevant un droit dérivé seul	241	2 397	2 638
Retraités percevant les deux à la fois	1 427	14 972	16 399
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,4%	2,3%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 291	5 947	18 238
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	794 €	652 €	714 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 174 €	1 001 €	1 086 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,2%	46,0%	33,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

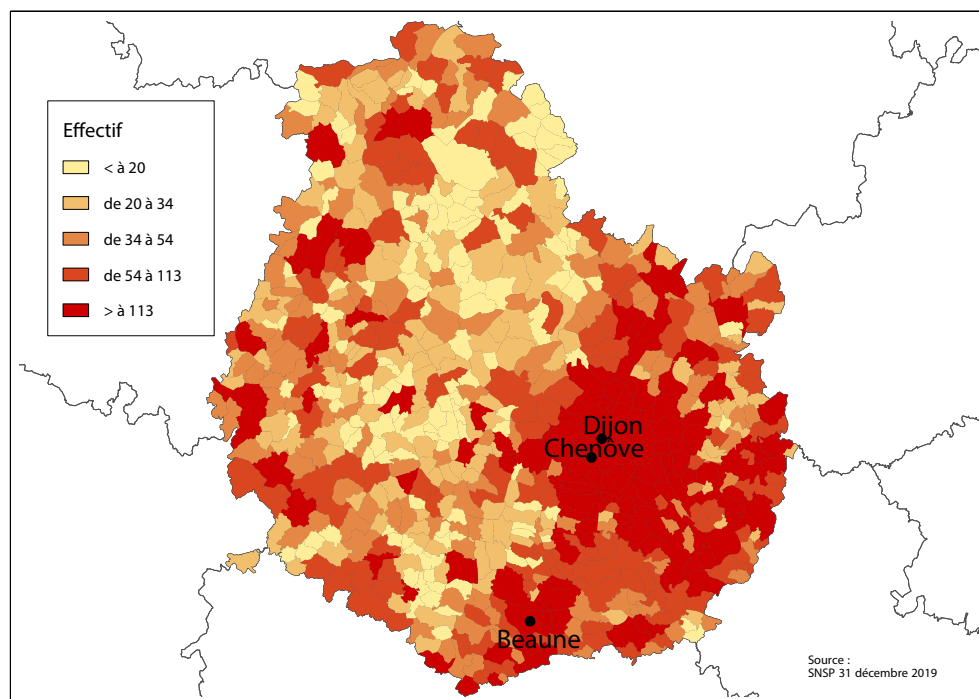
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dijon			
Nombre total de retraités	10 972	16 031	27 003
Retraités percevant un droit direct seul	10 676	11 496	22 172
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	581	602
Retraités percevant les deux à la fois	275	3 954	4 229
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	3,4%	3,9%
Beaune			
Nombre total de retraités	2 019	2 890	4 909
Retraités percevant un droit direct seul	1 947	1 938	3 885
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	118	131
Retraités percevant les deux à la fois	59	834	893
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	2,4%	2,6%
Chenôve			
Nombre total de retraités	1 224	1 746	2 970
Retraités percevant un droit direct seul	1 173	1 137	2 310
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	84	85
Retraités percevant les deux à la fois	50	525	575
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	5,2%	5,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnaf.fr et Twitter.

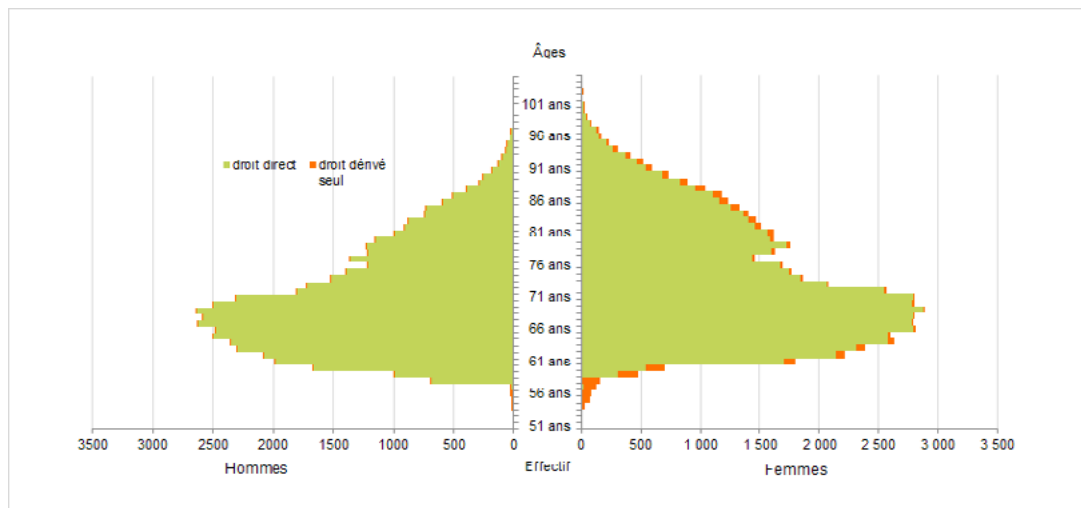


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 478	3 922	6 400
Droits directs (retraites personnelles)	2 291	2 846	5 137
Droits dérivés (retraites de réversion)	187	1 076	1 263
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	138	246	384
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	999	493	1 492
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	75,5 ans	74,3 ans	74,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	35,0%	31,2%	32,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	49 344	61 599	110 943
Retraités percevant un droit direct seul	47 492	42 962	90 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	265	2 310	2 575
Retraités percevant les deux à la fois	1 587	16 327	17 914
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,4%	2,5%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 681	4 767	16 448
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	850 €	661 €	745 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 173 €	981 €	1 084 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,4%	48,0%	33,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

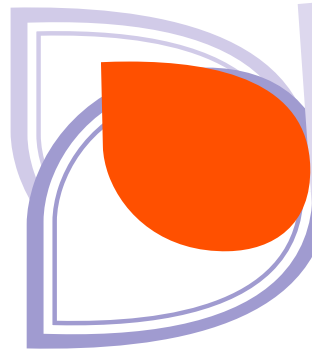
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

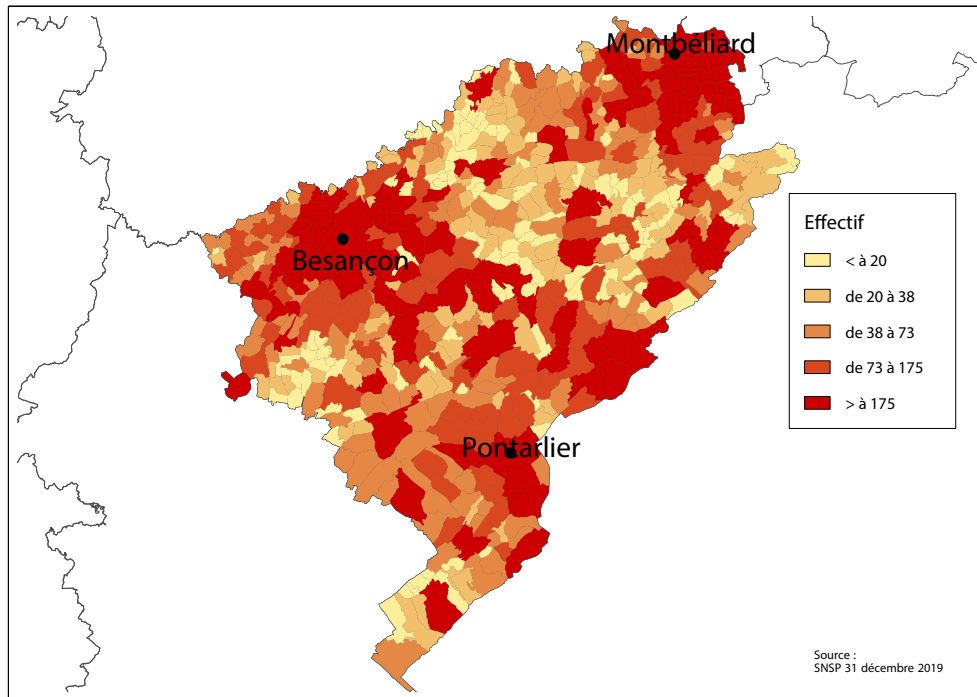
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

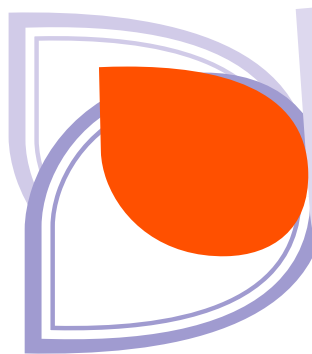


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Besançon			
Nombre total de retraités	8 451	12 748	21 199
Retraités percevant un droit direct seul	8 148	8 891	17 039
Retraités percevant un droit dérivé seul	27	472	499
Retraités percevant les deux à la fois	276	3 385	3 661
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	5,0%	5,5%
Montbéliard			
Nombre total de retraités	2 391	3 131	5 522
Retraités percevant un droit direct seul	2 304	2 011	4 315
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	167	172
Retraités percevant les deux à la fois	82	953	1 035
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	5,0%	4,8%
Pontarlier			
Nombre total de retraités	1 494	2 237	3 731
Retraités percevant un droit direct seul	1 416	1 535	2 951
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	70	74
Retraités percevant les deux à la fois	74	632	706
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,0%	3,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

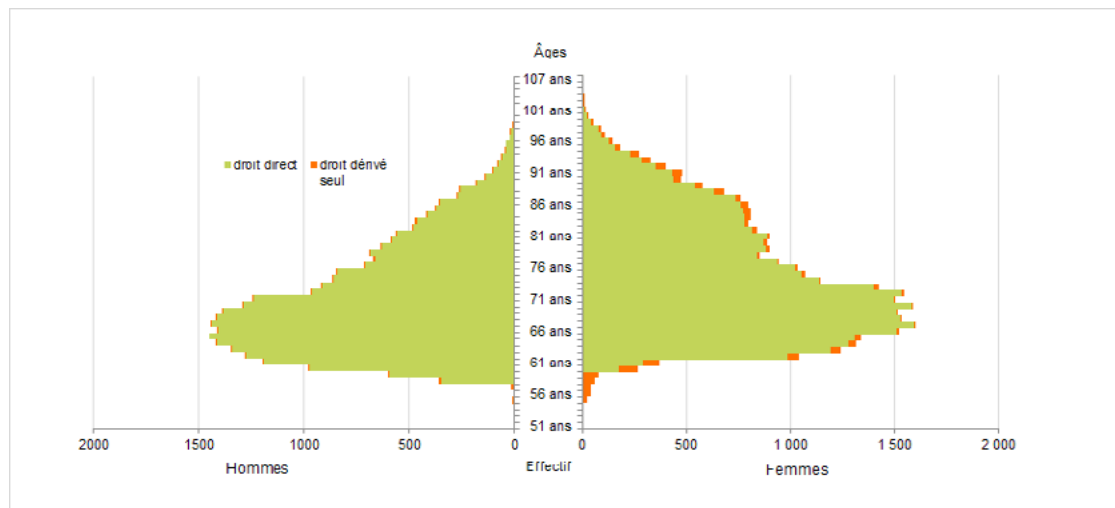


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 329	2 133	3 462
Droits directs (retraites personnelles)	1 206	1 518	2 724
Droits dérivés (retraites de réversion)	123	615	738
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	74	124	198
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	556	285	841
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	77,7 ans	74,7 ans	75,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	32,8%	30,6%	31,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 676	34 449	62 125
Retraités percevant un droit direct seul	26 533	23 993	50 526
Retraités percevant un droit dérivé seul	192	1 318	1 510
Retraités percevant les deux à la fois	951	9 138	10 089
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,2%	2,4%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 996	2 732	9 728
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,2 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	793 €	639 €	708 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 154 €	960 €	1 059 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,4%	51,1%	36,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

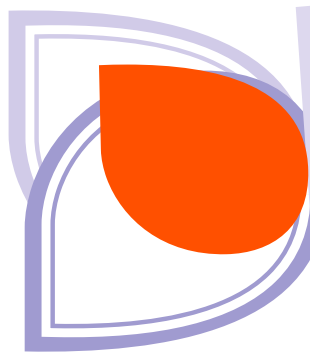
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

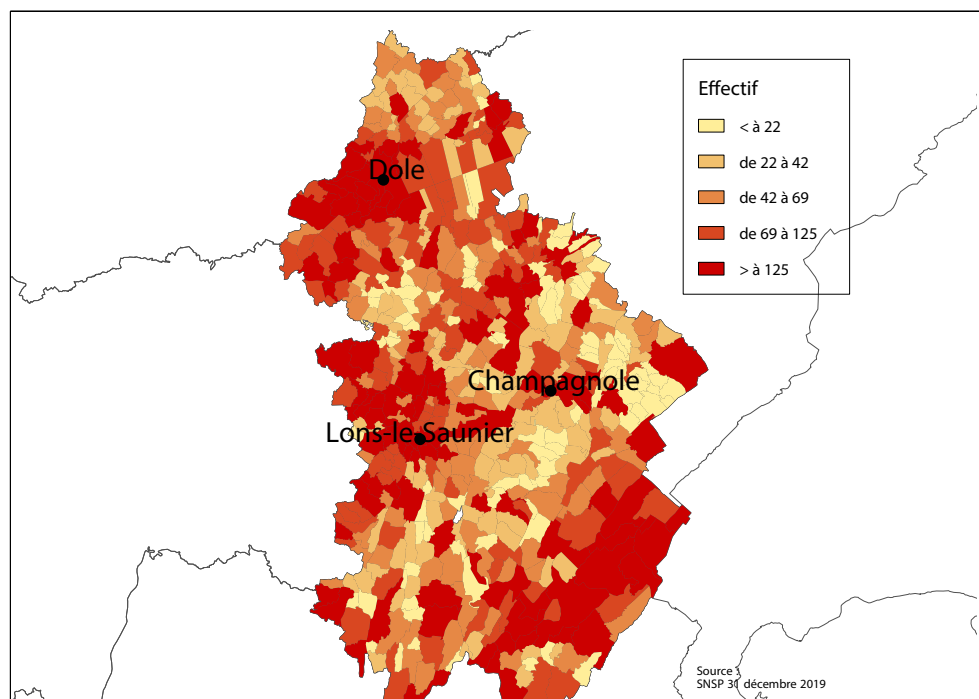
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dole			
Nombre total de retraités	2 381	3 491	5 872
Retraités percevant un droit direct seul	2 292	2 307	4 599
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	161	167
Retraités percevant les deux à la fois	83	1 023	1 106
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	4,1%	4,0%
Lons-le-Saunier			
Nombre total de retraités	1 907	3 023	4 930
Retraités percevant un droit direct seul	1 821	1 956	3 777
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	112	124
Retraités percevant les deux à la fois	74	955	1 029
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,2%	6,7%	7,7%
Champagnole			
Nombre total de retraités	1 008	1 389	2 397
Retraités percevant un droit direct seul	964	887	1 851
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	58	64
Retraités percevant les deux à la fois	38	444	482
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,0%	3,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

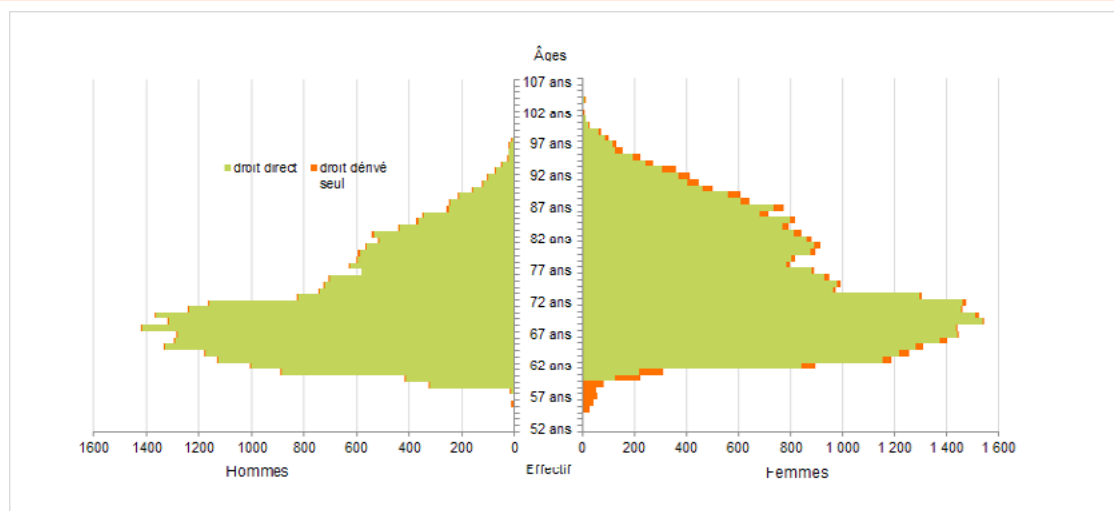


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 282	1 935	3 217
Droits directs (retraites personnelles)	1 161	1 341	2 502
Droits dérivés (retraites de réversion)	121	594	715
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	83	145	228
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	477	202	679
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	74,4 ans	72,8 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	33,3%	26,7%	29,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 941	33 092	58 033
Retraités percevant un droit direct seul	23 798	22 390	46 188
Retraités percevant un droit dérivé seul	169	1 382	1 551
Retraités percevant les deux à la fois	974	9 320	10 294
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	2,9%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 382	2 553	8 935
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,5 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	752 €	637 €	686 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 116 €	973 €	1 045 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,8%	49,9%	36,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

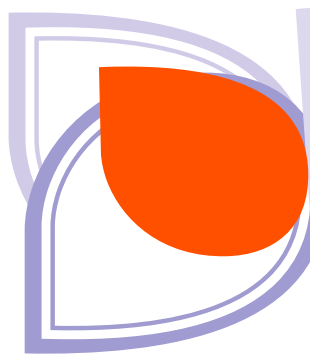
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

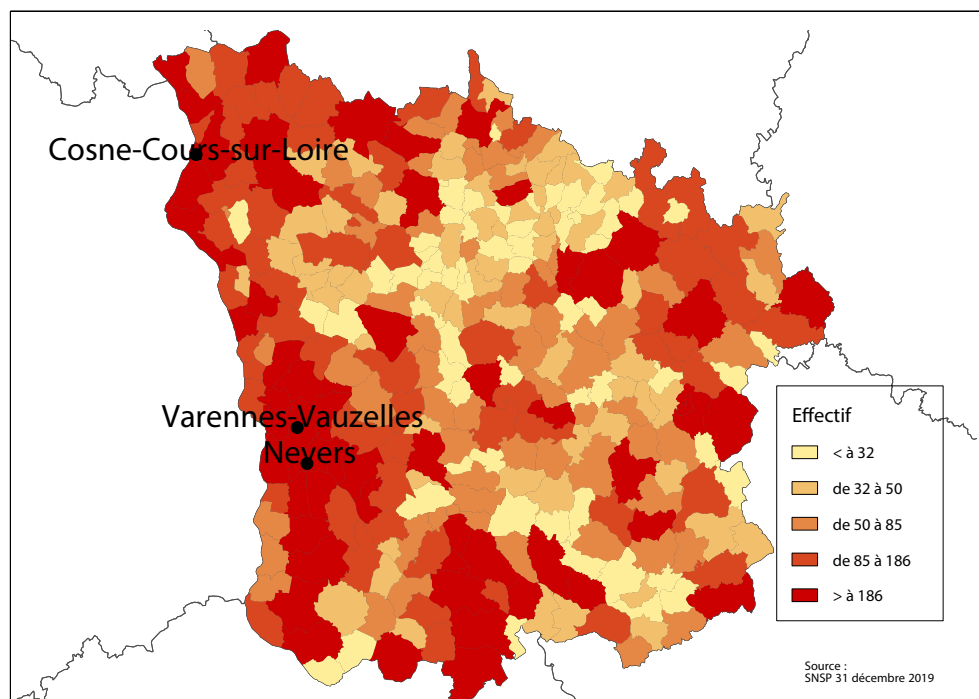
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nevers			
Nombre total de retraités	3 450	5 408	8 858
Retraités percevant un droit direct seul	3 295	3 509	6 804
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	243	254
Retraités percevant les deux à la fois	144	1 656	1 800
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	6,0%	6,1%
Cosne-Cours-sur-Loire			
Nombre total de retraités	1 357	1 866	3 223
Retraités percevant un droit direct seul	1 291	1 223	2 514
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	74	79
Retraités percevant les deux à la fois	61	569	630
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,9%	3,1%	2,6%
Varennes-Vauzelles			
Nombre total de retraités	1 162	1 673	2 835
Retraités percevant un droit direct seul	1 124	1 132	2 256
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	53	58
Retraités percevant les deux à la fois	33	488	521
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,1%	2,2%	1,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

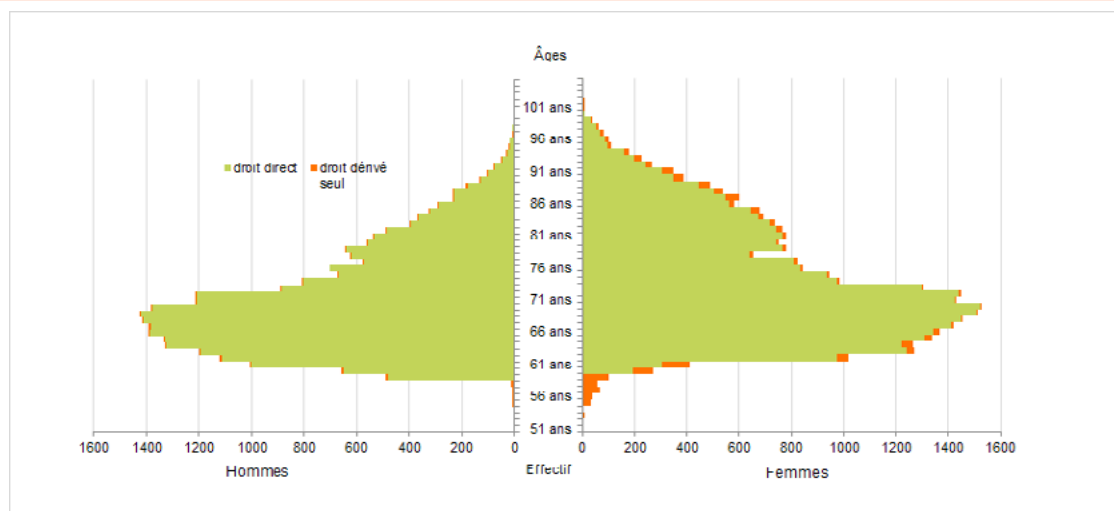


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 342	2 009	3 351
Droits directs (retraites personnelles)	1 219	1 418	2 637
Droits dérivés (retraites de réversion)	123	591	714
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	72	108	180
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	680	276	956
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,5 ans	62,0 ans
Droits dérivés	74,2 ans	72,1 ans	72,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	22,9%	23,6%	23,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	25 608	30 816	56 424
Retraités percevant un droit direct seul	24 443	21 282	45 725
Retraités percevant un droit dérivé seul	163	1 278	1 441
Retraités percevant les deux à la fois	1 002	8 256	9 258
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,0%	2,7%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 548	2 762	10 310
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,3 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	829 €	651 €	732 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 131 €	957 €	1 052 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,7%	52,4%	35,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

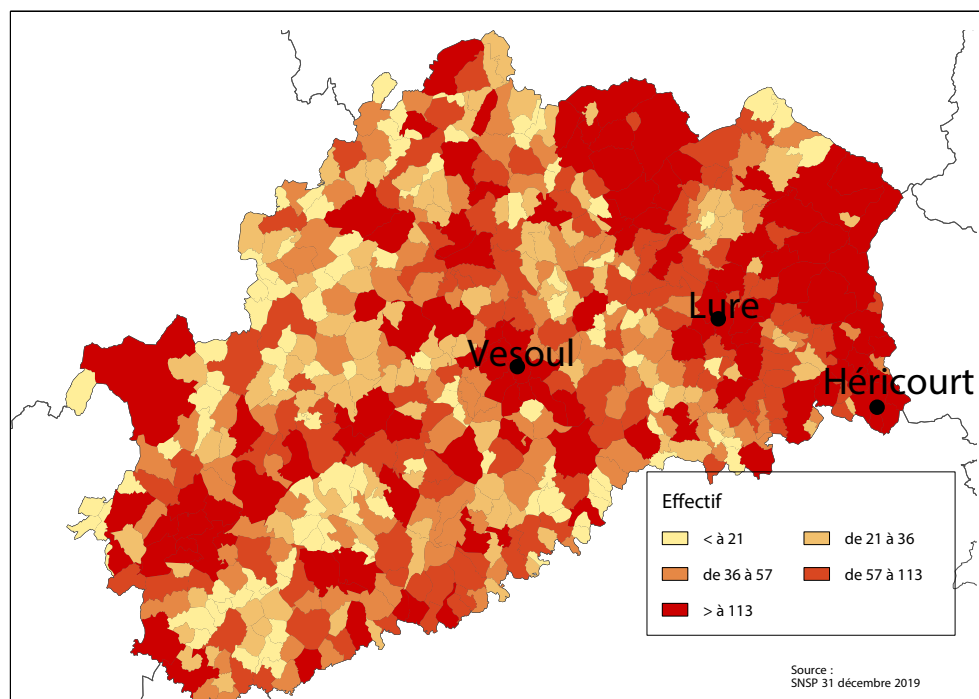
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Vesoul			
Nombre total de retraités	1 671	2 392	4 063
Retraités percevant un droit direct seul	1 597	1 563	3 160
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	104	108
Retraités percevant les deux à la fois	70	725	795
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,8%	7,8%	8,2%
Héricourt			
Nombre total de retraités	1 109	1 326	2 435
Retraités percevant un droit direct seul	1 054	864	1 918
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	59	61
Retraités percevant les deux à la fois	53	403	456
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,1%	3,4%	2,8%
Lure			
Nombre total de retraités	742	1 063	1 805
Retraités percevant un droit direct seul	712	672	1 384
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	45	47
Retraités percevant les deux à la fois	28	346	374
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	5,9%	4,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

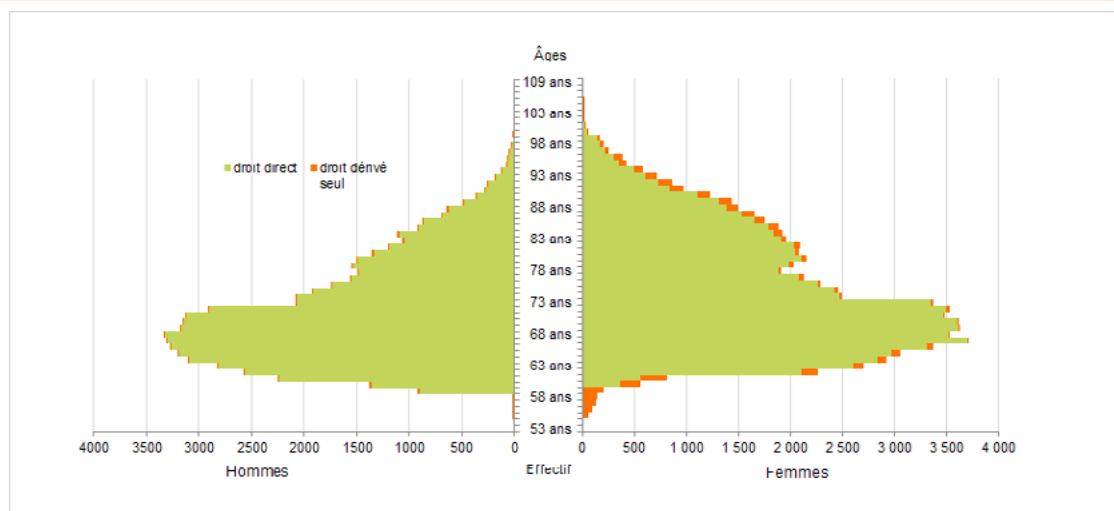


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 886	4 653	7 539
Droits directs (retraites personnelles)	2 596	3 228	5 824
Droits dérivés (retraites de réversion)	290	1 425	1 715
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	162	309	471
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 334	547	1 881
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,8 ans	62,3 ans
Droits dérivés	76,0 ans	74,0 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	25,9%	26,2%	26,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	62 404	78 912	141 316
Retraités percevant un droit direct seul	59 761	54 270	114 031
Retraités percevant un droit dérivé seul	448	3 607	4 055
Retraités percevant les deux à la fois	2 195	21 035	23 230
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,2%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 794	5 888	23 682
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,2 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	838 €	624 €	718 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 156 €	954 €	1 067 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	56,4%	38,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

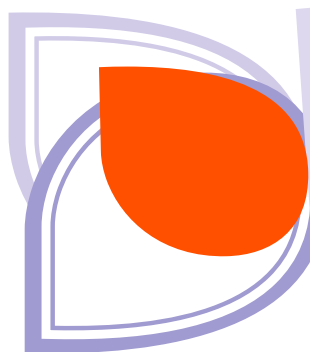
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

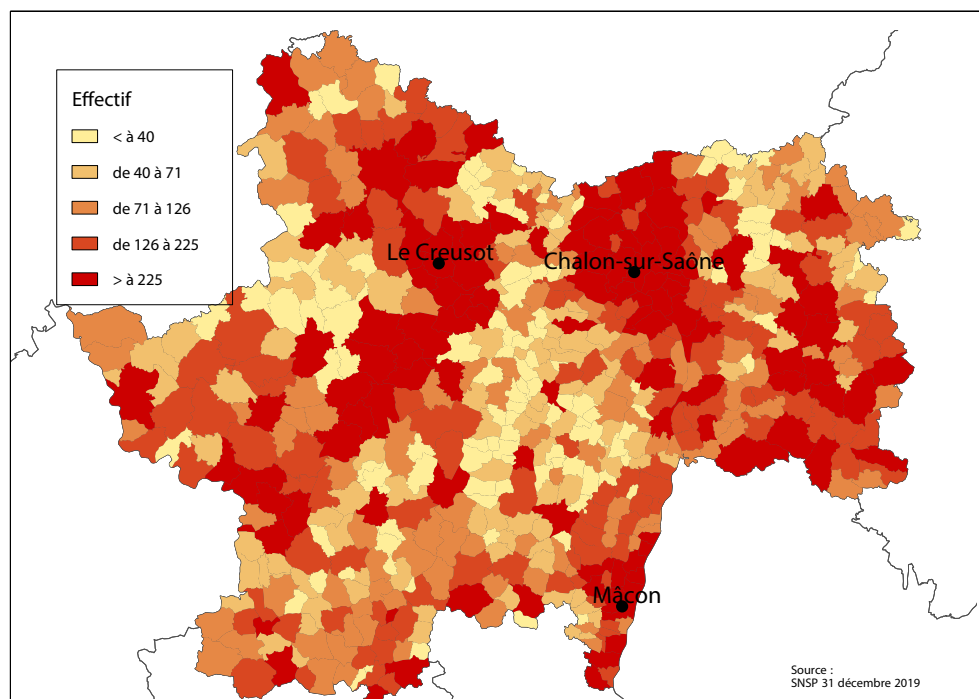
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



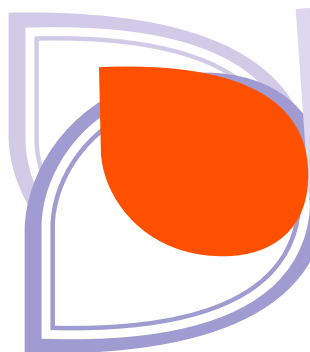
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chalon-sur-Saône			
Nombre total de retraités	4 255	6 509	10 764
Retraités percevant un droit direct seul	4 085	4 076	8 161
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	321	329
Retraités percevant les deux à la fois	162	2 112	2 274
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	5,1%	5,9%
Mâcon			
Nombre total de retraités	3 416	4 812	8 228
Retraités percevant un droit direct seul	3 236	3 242	6 478
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	221	237
Retraités percevant les deux à la fois	164	1 349	1 513
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	7,2%	7,5%
Creusot (Le)			
Nombre total de retraités	2 594	3 613	6 207
Retraités percevant un droit direct seul	2 495	2 069	4 564
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	216	224
Retraités percevant les deux à la fois	91	1 328	1 419
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	3,7%	3,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

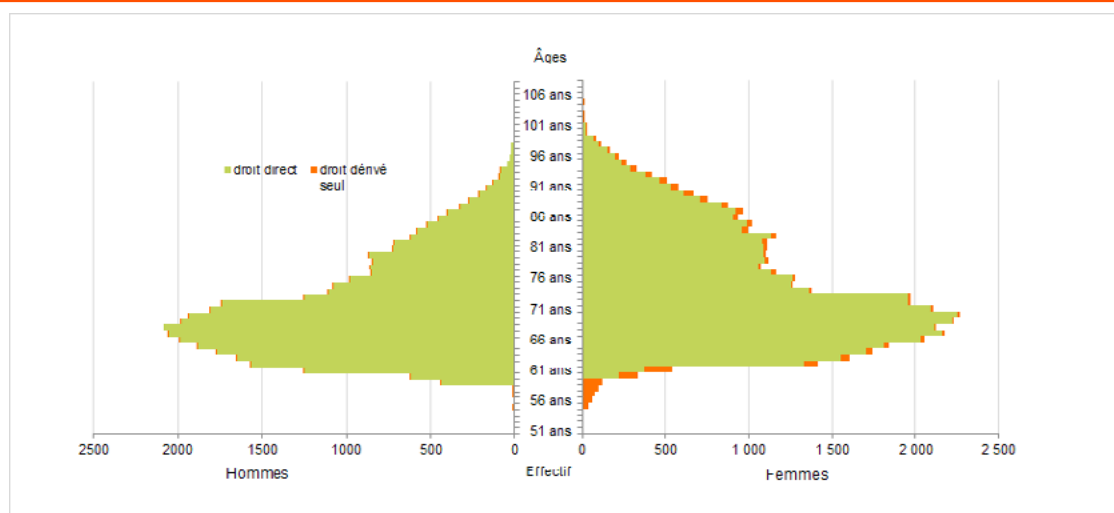


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 792	2 732	4 524
Droits directs (retraites personnelles)	1 645	1 970	3 615
Droits dérivés (retraites de réversion)	147	762	909
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	124	148	272
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	681	382	1 063
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	74,9 ans	73,3 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	28,8%	28,4%	28,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 165	45 507	81 672
Retraités percevant un droit direct seul	34 674	31 965	66 639
Retraités percevant un droit dérivé seul	200	1 777	1 977
Retraités percevant les deux à la fois	1 291	11 765	13 056
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,6%	2,5%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 280	4 094	13 374
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	797 €	669 €	726 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 152 €	1 001 €	1 076 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,3%	45,9%	33,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

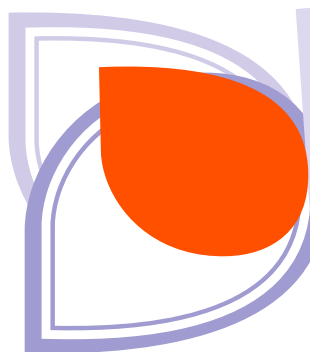
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

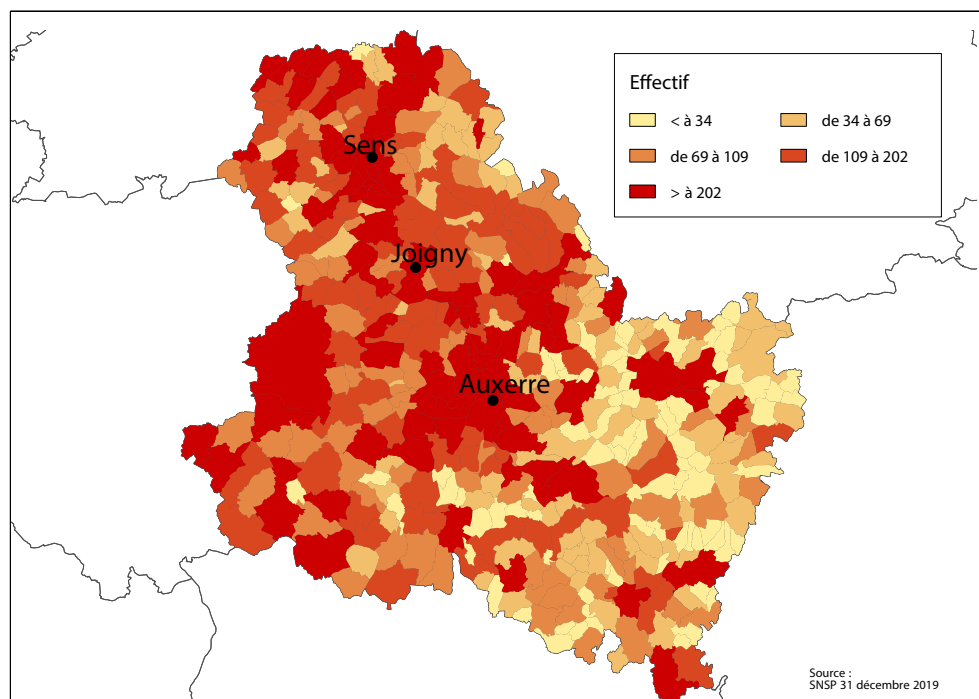
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Auxerre			
Nombre total de retraités	3 430	4 974	8 404
Retraités percevant un droit direct seul	3 286	3 397	6 683
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	229	246
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 348	1 475
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,4%	5,6%	6,7%
Sens			
Nombre total de retraités	2 406	3 477	5 883
Retraités percevant un droit direct seul	2 309	2 276	4 585
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	160	165
Retraités percevant les deux à la fois	92	1 041	1 133
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	4,6%	4,7%
Joigny			
Nombre total de retraités	912	1 228	2 140
Retraités percevant un droit direct seul	860	812	1 672
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	55	58
Retraités percevant les deux à la fois	49	361	410
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	5,3%	5,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

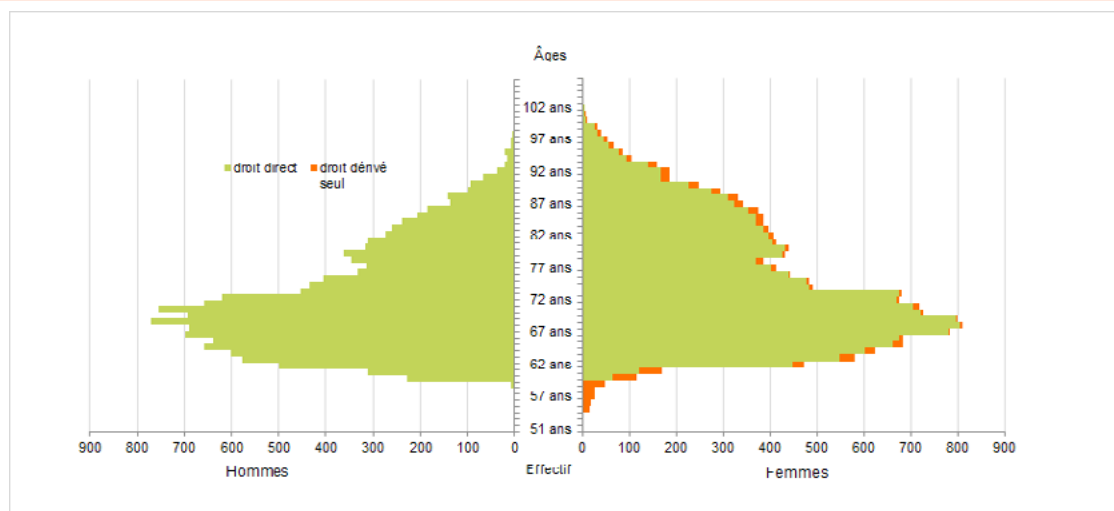
Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnaf.fr et Twitter.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	744	1 114	1 858
Droits directs (retraites personnelles)	692	791	1 483
Droits dérivés (retraites de réversion)	52	323	375
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	39	88	127
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	340	116	456
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,9 ans	62,4 ans
Droits dérivés	74,0 ans	73,3 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	30,8%	28,3%	29,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 547	16 275	29 822
Retraités percevant un droit direct seul	13 106	10 542	23 648
Retraités percevant un droit dérivé seul	32	706	738
Retraités percevant les deux à la fois	409	5 027	5 436
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,9%	3,1%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 630	1 186	4 816
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,1 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	947 €	696 €	810 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 179 €	996 €	1 103 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,9%	46,1%	30,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

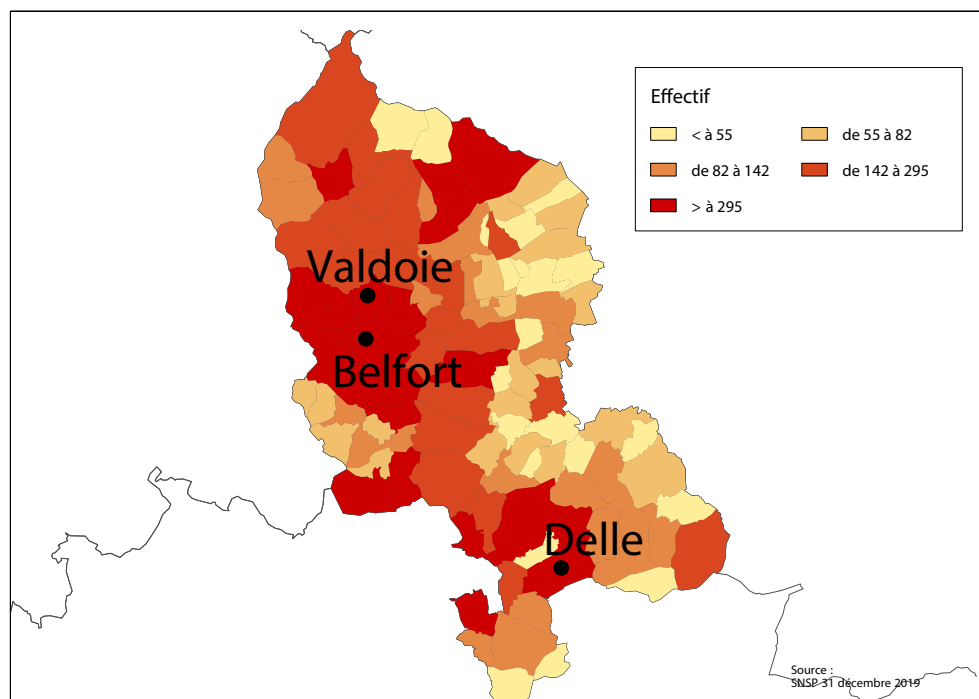
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Belfort			
Nombre total de retraités	3 653	5 111	8 764
Retraités percevant un droit direct seul	3 503	3 156	6 659
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	262	270
Retraités percevant les deux à la fois	142	1 693	1 835
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	6,5%	7,0%
Valdoie			
Nombre total de retraités	548	734	1 282
Retraités percevant un droit direct seul	530	441	971
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	32	32
Retraités percevant les deux à la fois	18	261	279
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,0%	2,5%	2,3%
Delle			
Nombre total de retraités	567	693	1 260
Retraités percevant un droit direct seul	536	410	946
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	31	32
Retraités percevant les deux à la fois	30	252	282
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,9%	2,3%	2,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".